

20220204 InfoMigrants

<https://www.infomigrants.net/fr/post/38310/a-toulouse-lavenir-incertain-des-jeunes-ni-mineurs-ni-majeurs>

Actualités



De nombreux mineurs non accompagnés n'ont aucun document pour pouvoir prouver leur âge. Crédit : picture-alliance/dpa/U. Deck

À Toulouse, l'avenir incertain des jeunes "ni mineurs, ni majeurs"

Par [Maïa Courtois](#) Publié le : 04/02/2022

Une centaine de mineurs non-accompagnés (MNA), pour la plupart en recours auprès du juge des enfants, sont menacés d'un retour à la rue : leur lieu d'hébergement - l'Ehpad des Tourelles - est sous le coup d'une fermeture par la Ville. L'établissement avait été aménagé deux ans auparavant pour les mineurs isolés. Les associations qui y interviennent ne comprennent pas ce volte-face "incompréhensible" de la mairie de Toulouse.

C'est un lieu qui venait tout juste de fêter ses deux années d'existence. À Toulouse, l'ancien Ehpad des Tourelles accueille, depuis février 2020, des mineurs isolés en attente de leur prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Le dispositif, ouvert et financé par la mairie suite aux alertes d'associations et de collectifs, abrite aujourd'hui une centaine de jeunes.

Mais le 25 janvier, la municipalité [a annoncé](#) aux jeunes et aux associations sa fermeture. L'évacuation devrait avoir alors lieu le 7 février. Pour les associations qui interviennent depuis deux ans dans ce lieu, ce volte-face est un coup dur.

"On a été très surpris, et le délai laissé est très court", réagit Nicolas Puvis, coordinateur des actions mobiles pour Médecins du Monde à Toulouse. Le responsable de l'ONG, qui suit les jeunes hébergés, reproche à la mairie de "fermer ce lieu en pleine trêve hivernale, sans solution d'hébergement alternatif".

"La seule perspective, c'est la rue"

Dans un courrier adressé aux associations, la mairie se défend : elle affirme qu'une partie des jeunes seront "accompagnés vers d'autres solutions d'hébergement adapté". Sans plus de détails sur ces solutions. Tous les autres devront se rapprocher "des services de droit commun".

"Mais qu'est-ce que cela signifie ? Le droit commun, c'est le 115. Or le 115 est saturé", dénonce Alice, membre du collectif citoyen AutonoMIE. "La seule perspective, c'est la rue."

Le problème est insoluble pour les associations : les mineurs en recours ne sont pas sous la protection de l'ASE. Ils ne peuvent pas non plus solliciter le 115 pour être mis à l'abri, dispositif réservé aux adultes.

Une décision "incompréhensible"

En décembre 2021 pourtant, un dialogue s'était tenu entre les associations et la mairie sur l'avenir de l'Ehpad de Tourelles. Le dispositif "devait déménager pour permettre au centre communal d'action sociale de récupérer le site", retrace Médecins du Monde [dans un communiqué](#). Sauf que "la Mairie avait alors affirmé que cette perspective n'était pas envisagée avant fin avril 2022".

"Les jeunes sont pris de court", s'insurge encore Alice. Parmi la centaine de jeunes hébergés, beaucoup viennent d'Afrique subsaharienne, et sont passés par la frontière franco-espagnole ou franco-italienne, au bout d'un périple chaotique. À Toulouse, ils tentent de faire reconnaître leur minorité et leur isolement. Aujourd'hui, la plupart d'entre eux sont en recours auprès du juge des enfants, après avoir essuyé un refus du conseil départemental.

>> À (re)lire : [À Montpellier, des mineurs isolés condamnés à tort à de la prison ferme](#)

Mais une telle procédure implique plusieurs mois d'attente. Durant ce laps de temps, les jeunes restent "très souvent en errance, sans hébergement ni prise en charge éducative, dans l'attente du prononcé de la décision du juge des enfants" confirme la Défenseure des Droits dans [un rapport sur les MNA](#) paru le 3 février.

L'Ehpad des Tourelles "permettait aux jeunes d'avoir un toit. Dans d'autres villes, ils n'ont pas forcément la chance de bénéficier d'un dispositif temporaire comme celui-ci", reconnaît Nicolas Puvis de Médecins du Monde.

La mairie promet d'"éviter les sorties sèches", les associations craignent les remises à la rue

Contactée, la mairie de Toulouse avance plusieurs arguments à cette fermeture, en premier lieu des actes de violences. Les cadres de partenariat avec les associations "ont été plusieurs fois malmenés" dans ce projet expérimental, regrette-t-elle dans son courrier du 25 janvier.

"Plusieurs événements d'une grave violence sont survenus depuis l'hiver dernier." Des jeunes ont été exclus du dispositif, tandis que des vigiles ont été déployés les soirs et les week-ends. "Le climat ne s'est pas pour autant apaisé", précise-t-elle.

Les associations non-mandatées rejettent ce point de vue. "Il y a eu des événements de violence, certes, mais d'une violence relative, et surtout, très isolés. Cette sanction tombe alors que cela ne représente pas du tout la centaine de jeunes qui étaient hébergés !", rétorque Alice.

>> À (re)lire : [Le non-accueil des mineurs isolés à la rue aggrave leurs troubles mentaux](#)

Risques de rupture du suivi social, sanitaire et scolaire

Au-delà de l'hébergement, la fermeture de l'Ehpad des Tourelles pose la question du suivi social, et sanitaire des mineurs. "Bon nombre de ces jeunes ont d'importantes problématiques de santé (physique et psychique) nécessitant un suivi qui se rompra une fois exclus du dispositif", déplore Maya Laporte-Vergnes, de Médecins du Monde, citée dans le communiqué de l'ONG.

À cela s'ajoutent les risques de rupture du parcours scolaire. Les adolescents qui ont pu aller à l'école à leur arrivée aux Tourelles sont "déjà affectés par l'angoisse d'un avenir incertain, et cette mise à la rue va évidemment hypothéquer leurs chances de réussite scolaire", soulignent Jennifer Gruman et Florence Bourgade, du collectif Tous-tes En Classe 31, également citées.

Un rassemblement est organisé par les associations ce vendredi 4 février. Elles espèrent que la décision de la mairie sera suspendue, "et qu'on pourra retourner à la table des discussions avec le conseil départemental et les autorités de l'État", conclut Nicolas Puvis.